

égales aux gens, sinon, ceux-ci admettront difficilement qu'ils sont fiers d'être Canadiens.

Un déficit occasionné par un régime d'assurances frais médicaux est, à mon sens, justifié, car c'est un tel régime qui assurera les mêmes soins à tous les citoyens. Pour ma part, tout député qui s'oppose à un tel régime à frais partagés risque, à juste titre, d'être soupçonné d'agir dans l'intérêt des compagnies privées d'assurances. Quant à moi, je félicite le gouvernement d'avoir maintenu sa position à l'égard de l'assurance frais médicaux. Les citoyens de la Saskatchewan connaissent les bienfaits de l'assurance frais médicaux, et ils n'accepteront pas de retourner aux jours sombres où les nantis pouvaient se faire soigner et où ceux qui connaissaient des embarras financiers étaient traités comme des citoyens de seconde zone. Le préopinant a fait état de la Saskatchewan et de son programme de frais médicaux pour reprocher au gouvernement ses dépenses exagérées. J'admets que les dépenses sont exagérées, mais je refuse d'accepter que le programme d'assurance frais médicaux en Saskatchewan ait entraîné une hausse exorbitante des frais. La Saskatchewan savait que le coût de l'assurance frais médicaux augmenterait d'environ 5 p. 100 par année. Le tout dernier rapport annuel de la Commission de l'assurance frais médicaux révèle que ces prévisions étaient justes. J'assure à la Chambre que les citoyens de la Saskatchewan étaient en faveur de l'assurance frais médicaux. Ils l'ont prouvé en élisant six nouveaux députés du Nouveau parti démocratique.

Je pourrais commenter en détail les divers points de cette motion de subsides, mais cet effort serait vain. Je voulais seulement signaler ces détails à la Chambre pour indiquer quelques domaines qui méritent un examen attentif et des dépenses plus généreuses de la part du gouvernement, si nous voulons améliorer les conditions dans notre pays.

• (4.00 p.m.)

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots sur les crédits provisoires.

J'ai cru comprendre que le gouvernement ou l'honorable ministre des Finances (M. Benson) voulaient, pour une fois, équilibrer le budget. On parle d'équilibrer le budget, on parle d'équilibrer l'économie du gouvernement canadien.

Monsieur le président, nous sommes en faveur d'un équilibre économique, mais tous les efforts pour équilibrer le budget nous ont conduits à des culbutes économiques, à des culbutes politiques. Voilà où nous a conduits l'équilibre du système actuel, parce qu'il est impossible d'essayer de l'équilibrer, parce que la chose est mathématiquement impossible.

[M. Skoberg.]

En voulant équilibrer le système du gouvernement, on déséquilibre l'économie des compagnies et des particuliers. Si l'on veut équilibrer le budget du gouvernement, il va falloir taxer davantage les compagnies et les particuliers. Or, quand on taxe les compagnies et les particuliers, on diminue le pouvoir d'achat et, ce faisant, on provoque la régression, on accentue le chômage et il s'ensuit un détraquement complet du régime.

L'honorable député de Trois-Rivières (M. Mongrain) disait tout à l'heure que, dans le système actuel, il est normal qu'un gouvernement tienne compte des faits, de l'actualité, qu'il progresse selon ses ressources, qu'il se fie sur les autres pour agir. Si les autres pays n'étaient pas là, on ne pourrait pas vivre, on serait obligé de crever de faim, mais vu qu'ils sont là, on est obligé de s'y associer.

On est obligé d'imiter les autres pays. Si les autres pays sont dans la misère, on est obligé d'être dans la misère. Si les autres pays imposent des restrictions de crédit, nous sommes aussi obligés d'en imposer. Alors, pour équilibrer le budget, monsieur le président, il faut restreindre les crédits de la population. Restreindre les crédits de la population, cela conduit au désastre, cela conduit au marasme, parce que, en vertu du régime actuel, pour faire quelque chose, il faut faire des dettes. Pour équilibrer le budget, il faut de l'argent. Il n'y a que deux sources de revenus auxquelles le gouvernement peut s'approvisionner: l'impôt des particuliers ou de nouveaux emprunts.

Présentement, le gouvernement en est pratiquement à un point où de nouveaux emprunts sont impossibles. Au début du mois, on a émis 500 millions de nouvelles obligations.

Nous avons contracté une autre obligation, car nous avons émis un autre montant de 500 millions, un autre demi-milliard de dollars d'obligations le 15 juin, durant la campagne électorale. En effet, le gouvernement du Canada vient encore de lancer une émission d'obligations de 500 millions.

Dans l'émission du 15 juin, par exemple, portant intérêt à différents taux, dont le maximum à 7¼ p. 100 pendant une période de 27 ans, il faut remarquer qu'une tranche des 500 millions servait au remboursement de 283 millions à 2¾ p. 100, soit une augmentation de 4½ p. 100 dans le taux d'intérêt.

Alors, on veut équilibrer le budget en payant plus pour les obligations. On n'est même pas capable de racheter nos vieilles obligations; on est obligé de faire de nouveaux emprunts, à de nouveaux taux d'intérêt, pour rembourser nos obligations. Alors, je voudrais bien que le ministre des Finances (M. Benson) nous dise ce qu'il va faire pour équilibrer son budget? Si l'on est seulement